



Le geste de tri se simplifie pour les habitantes et habitants du Diois!

Encore plus simple, l'évolution du mode de collecte en multi matériaux est possible grâce à un processus par tri optique au centre de tri Métropolis de Portes-les-Valence.

Ce nouveau centre de tri peut désormais recevoir tous les emballages et papiers ménagers triés par les habitantes et habitants, mieux capter les « petits métaux » et les plastiques, les séparer plus facilement par type de résine et conditionner les matériaux d'emballages pour l'envoi aux filières de recyclage.

Les papiers et les emballages dans la même colonne !

Quelques consignes simples à suivre :

- Tous les emballages et les papiers ménagers se trient (emballages en plastique, métalliques, briques alimentaires, papiers et petits emballages en carton) et sont à déposer dans conteneur jaune.
- Attention, recyclés dans une autre filière, les cartons ne peuvent pas s'ajouter aux papiers, même en petits morceaux. Merci de poursuivre vos efforts et de les amener directement en aire de tri !
- Ne pas emboîter les emballages, les déposer un à un dans le conteneur.
- Déplier les emballages et mettre les papiers à plat pour réduire les volumes.

Pourquoi réunir papiers et emballages ?

1. Afin de continuer à baisser le volume des ordures ménagères.
2. Diminuer le coût de collecte face à l'augmentation du coût du carburant, en simplifiant les tournées.
3. Baisser l'empreinte carbone de la collectivité.

Pour comprendre ce changement ainsi que ce qu'il se passe une fois que son déchet est recyclé dans la colonne de tri, des visites du centre de valorisation des déchets sont organisées le premier mardi de chaque mois à 18h. Pour cela il suffit de réserver soit en appelant le SYTRAD au 04 75 57 80 00, soit de s'inscrire directement sur www.sytrad.fr

Des questions, besoin de renseignement, contactez le service zéro déchets à l'adresse : preventiondechets@paysdiois.fr ou au 04 58 17 44 65.

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT



EMBALLAGES
MÉTALLIQUES



BOUTEILLES ET
FLACONS EN
PLASTIQUE



BRIQUES
ALIMENTAIRES



PAPIERS CARTONNETTES
JOURNAUX
MAGAZINES



EMBALLAGES
EN PLASTIQUE



**Videz le contenu des emballages, inutile de les laver !
Jetez les emballages sans les empiler.
Ne pas mettre dans des sacs poubelles.**

SYTRAD
SYNDICAT DE TRAITEMENT
des déchets Ardèche Drôme
consignedetri.fr

CITEO
www.citeo.com

**Pays
Diois**
aux Sources de la Drôme
Entrepreneur des Collectivités du Diois



EMBALLAGES MÉTALLIQUES



BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE



BRIQUES ALIMENTAIRES



EMBALLAGES PLASTIQUES



JE TRIE EN + TOUS MES PAPIERS DANS LE MÊME CONTENEUR JAUNE !



JOURNAUX MAGAZINES PROSPECTUS



COURRIERS LETTRES ET AUTRES PAPIERS



EMBALLAGES CARTONNETTES



Pourquoi réunir papiers et emballages ?

- les kilomètres parcourus,
- coût de collecte face au coût du carburant,
- l'empreinte carbone du service.

À partir du 2 mai 2023, le tri devient encore plus simple !

Tous vos emballages et vos papiers se trient dorénavant au même endroit, c'est-à-dire **dans les conteneurs jaunes** en point d'apport volontaire. Les conteneurs bleus disparaissent, remplacés par des conteneurs jaunes nommés « emballages et papiers ».

preventiondechets@paysdiois.fr - 07 71 73 50 08



aux Sources de la Drôme
Communauté de Communes Diois